

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

SAS NOVIMOST ENERGIE – Le Pont Neuf - PLEUGRIFFET

Une consultation du public sera ouverte **du 12 septembre 2019 à 8h30 au vendredi 11 octobre 2019 à 12h30** (soit 4 semaines) en mairie de PLEUGRIFFET concernant le projet présenté par la SAS NOVIMOST ENERGIE, dont le siège social est situé au lieu-dit «le Pont Neuf» 56120 PLEUGRIFFET en vue d'exploiter une installation de méthanisation à cette même adresse, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 12 août 2010 modifié, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr) et en mairie de PLEUGRIFFET aux jours et horaires suivants :

- du lundi au samedi de 8h30 à 12h30

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 11 octobre 2019 à 12h30

-sur un registre ouvert à cet effet en mairie de PLEUGRIFFET

-ou les adresser par lettre au préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE – 1 allée du général Le Troadec - BP 520 56019 Vannes cedex) ,

-ou les adresser par voie électronique au préfet du Morbihan à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr